Les suicides des agriculteurs

Un fait social, une pluralité de configurations

Nicolas DEFFONTAINES

Université de Picardie Jules Verne

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.9015

Résumé : Le suicide des agriculteurs s'est imposé dans l'espace public à la faveur de la grève du lait de 2009, suggérant un lien étroit entre ce phénomène et la dégradation des cours sur les marchés agricoles. Or, la propension plus élevée des agriculteurs à se suicider n'est pas conjoncturelle mais apparaît comme un fait social structurel, à la fois stable dans le temps et dans l'espace. Quel que soit le type de commune (rurale, périurbaine…), les agriculteurs sont en haut de la hiérarchie des taux de suicide. Si le rural n'épuise pas l'analyse de leur sursuicide, la construction ethnographique de trajectoires d'agriculteurs et d'agricultrices suicidé.es dessine trois configurations suicidogènes distinctes : la mort volontaire liée à l'imbrication travail-famille, celle de l'héritage refusé et le suicide de l'individu disqualifié.

Mots-clés : Suicide – espaces ruraux – disqualification – travail familial – groupes agricoles

Introduction

La question du suicide des agriculteurs s'est imposée dans l'espace public à partir de la grève du lait de 2009 à la suite d'une stratégie de scandalisation syndicale menée par les syndicats minoritaires (Coordination Rurale et Association des Producteurs de Lait Indépendants). Ces dernières mettent en scène ce problème social au travers d'actions collectives, véritables « manifestations de papier » qui attirent alors l'attention des journalistes (Champagne ; 1984) : minutes de silence « à la mémoire des agriculteurs poussés au suicide par la crise », dépôt de cierges allumés devant une église en prière aux agriculteurs suicidés. Depuis, la figure des suicides d'agriculteurs est devenue un véritable marronnier journalistique pour traiter des difficultés économiques des agriculteurs. Toutefois, ces traitements médiatiques tendent à produire une vision homogène des causes des suicides d'agriculteurs, pensées comme affectant de façon uniforme des individus relativement semblables. La dimension sociale se voit alors largement invisibilisée. Le traitement médiatique de la messe organisée le

dimanche 16 octobre 2015 à la basilique de Sainte Anne d'Auray (Morbihan) « en prière aux agriculteurs victimes de suicides » traduit cette unification des causes des suicides d'agriculteurs[1] En effet, une image est reprise de façon systématique par les différents journaux relatant cet évènement, à savoir l'édification de six cent croix blanches sur le parvis de la basilique. Cette mise en scène dresse le parallèle avec l'ossuaire de Douaumont ou le cimetière militaire américain d'Omaha Beach, hauts lieux de recueillement de la mort de masse. Une telle analogie marché suggère l'idée d'un meurtre de masse qui, à la manière de la bataille de Verdun ou du débarquement allié, frappe des victimes de décisions venues d'en haut. Elle agrège ainsi l'ensemble des suicides d'agriculteurs en un ensemble uniforme où tous seraient morts pour la même cause. Cette construction médiatique se confronte cependant à une explication multifactorielle portée par les institutions d'encadrement des mondes agricoles. Les facteurs de risque se voient multipliés à l'infini – isolement, pression administrative, célibat, absence de loisirs, stress –, sans qu'il soit véritablement possible de les hiérarchiser ou de les associer entre eux. Afin d'éviter ce double écueil du réductionnisme économique et de la grille de lecture multifactorielle, cet article entend mettre en lumière les configurations suicidogènes différenciées dans lesquelles les agriculteurs suicidés étaient plongés. Comment renseigner de telles configurations ?

Pour cela, nous avons mené une enquête en France métropolitaine entre 2010 et 2017 qui articule des matériaux quantitatifs et qualitatifs. L'étude statistique s'appuie sur les données de mortalité des agriculteurs exploitants de 2007 à 2011. Bien que très utile pour mettre au jour les inégalités entre agriculteurs face à la mort volontaire, ce fichier reste néanmoins limité à un squelette relativement stéréotypé de variables : âge, sexe, état matrimonial, orientation productive et surface exploitée. Cette rareté des données, qui est le lot commun de tout sociologue du suicide, nous a incités à mener une enquête ethnographique afin de construire des trajectoires de suicidés. Celle-ci soulevait toutefois le problème relativement inédit de l'absence de ceux et de celles que nous souhaitions interroger afin de collecter leur « récit de vie » ? Nécessairement indirecte, la collecte de renseignements concernant l'histoire de vie de suicidés s'est faite auprès de « proches éloignés » (Deffontaines, 2019) : collègues voisins, travailleurs sociaux de la Mutualité Sociale Agricole, bénévoles et salariés de Solidarité Paysans, une association d'accompagnement des agriculteurs en difficulté. Ces individus ont côtoyé de façon régulière les agriculteurs suicidés lors des derniers mois de leur existence, ou/et sont intervenus auprès de la famille quelques jours après le décès pour « gérer » l'exploitation. C'est en référence à la tension entre la sidération de la pensée de l'entourage direct et « *l'illusion biographique* » des interlocuteurs plus lointains – relationnellement parlant – que nous qualifions de « proches éloignés » les personnes interrogées. En effet, plus la personne interrogée était proche du suicidé, plus elle tendait à être marquée par une sidération de la pensée face à l'acte. Forts de ce constat de l'impossible interrogation de l'entourage direct, nous avons alors tâché d'interroger des personnes moins intimement liées au suicidé, l'ayant bien connu sans pour autant avoir de liens quotidiens, voire intimes, avec lui. Or, les propos étaient assez souvent lapidaires, justifiés par le fait qu'ils ne le « connaissaient pas trop ».

[1] Voir photo in : https://www.letelegramme.fr/elections/municipales/span-ste-anne-daurayspan-600-croix-pour-les-agriculteurs-2541119.php.

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

Cette phrase doit être reliée au fait que, face au suicide, tout est réinterprété à la lumière de l'acte. Tout se passe comme si les personnes interrogées étaient prises par l'illusion biographique qui impose que tout élément donné sur la personne doive s'inscrire dans un tout menant fatalement et irrémédiablement au suicide. Lorsqu'ils disent ne pas bien connaître la personne, ils semblent vouloir signifier ne pas avoir percé le « projet originel de l'individu » (Bourdieu, 1986). Nous avons pu jouer sur la distance professionnelle que les travailleuses sociales de la MSA construisent avec les personnes accompagnées, redoublée par la distance de l'écrit : parler d'une situation, c'est reprendre le dossier, et donc avoir une matérialité sous les yeux. Le support visuel permet de contrer le fait que « tout soit réinterprété à la lumière de l'acte » puisqu'il s'agit d'abord et avant tout de dire ce qu'il y a dans le dossier, même si cela apparaît décousu et sans lien apparent avec le suicide. Par ailleurs, les travailleuses sociales de la MSA ont une connaissance institutionnelle de nombreux aspects de la situation. La MSA a cette spécificité d'être « guichet unique », c'est-à-dire de traiter à la fois des questions de RSA, inaptitude au travail, retraite, logement, allocations familiales. L'agriculture offre un laboratoire unique pour saisir l'ensemble des dimensions de l'existence d'un individu, et une telle enquête aurait probablement été plus difficile dans un autre secteur professionnel.

Dans une première partie, nous montrerons que la propension plus élevée des agriculteurs à se suicider apparaît comme un fait social relativement ancien. Dans une seconde partie, nous analyserons que trois configurations suicidogènes distinctes permettent d'éclairer ce fait social structurel.

1 Le sursuicide des agriculteurs, un fait social structurel

1.1 Un fait social ancien

Les agriculteurs sont particulièrement affectés par le suicide dans nombre de pays à l'agriculture industrialisée. Toute une série de travaux attestent de ce fait social, en France (Khireddine-Medouni *et al.* ; 2016) comme dans nombre de pays développés à l'agriculture industrialisée : Royaume-Uni (Stark *et al.* ; 2006), Australie (Judd *et al.* ; 2006), Nouvelle-Zélande (Gallagher *et al* ; 2008), Etats-Unis (McIntosh *et al.* ; 2016). La profession se situe en-haut de la hiérarchie professionnelle des taux de suicide : alors que les ouvriers ont 2.4 fois plus de risque de se suicider que les cadres, ce coefficient s'élève à 3.1 pour les agriculteurs (Cohidon *et al.* ; 2010). Comme le notait le démographe Jean-Claude Chesnais (1981), « la hiérarchie du malheur est bien le négatif de la hiérarchie du statut social » puisque ce sont les catégories supérieures cadres et professions intermédiaires – qui sont les moins affectées par le suicide. Ce phénomène est ancien, attesté depuis les années 1970 au moins (à défaut de données plus anciennes). A l'exception des années 1988 à 1998 où les hommes agriculteurs sont dépassés par les employés, le fait majeur est là : depuis la fin des années 1960, les agriculteurs et agricultrices sont proportionnellement plus nombreux à se donner la mort (Figure 1).

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

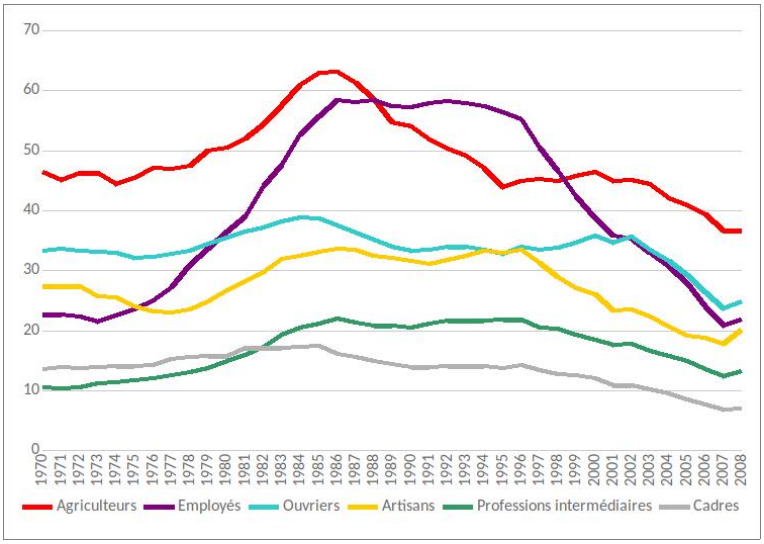


Figure 1 – Taux de suicide brut masculin (pour 100 000) par catégorie socioprofessionnelle en France métropolitaine entre 1970 et 2008 : moyenne mobile quinquennale
Source : données Cépidc 1970-2010/Recensements INSEE

Selon Christian Baudelot et Roger Establet, d'ailleurs, il ne faut pas surinterpréter le « sursuicide des employés » – entendu comme leur propension plus élevée à se donner volontairement la mort – qui est une « illusion statistique liée aux incertitudes du chiffrement de cette catégorie » (Baudelot et Establet ; 2006). Le sursuicide de la profession est encore plus marqué pour les femmes (Figure 2). Elles affichent par rapport à l'ensemble des autres CSP une forte spécificité. En effet, si l'on exclut de l'analyse les agricultrices, les écarts féminins sont très resserrés. Outre le fait que le statut d'agricultrice jouerait un rôle plus décisif dans la construction de leur identité sociale, leur recours plus massif à des modes radicaux de suicide (pendaison, arme à feu)[2] pourrait expliquer une telle régularité. En 2010, 70 % des agricultrices ont eu recours à ces moyens létaux, contre 40 % à 50 % pour l'ensemble des autres catégories socioprofessionnelles. Les agricultrices se portent donc sur des modes de suicide codés comme plus masculins, 90 % des agriculteurs suicidés ayant eu recours à la pendaison ou à l'arme à feu en 2010 (minimum de 60 % pour les employés). Tout se passe comme si dans la mort comme dans la vie professionnelle, les agricultrices se trouvaient davantage que les autres professions sous l'influence d'un référentiel masculin auquel il faudrait se conformer. Elles seraient du moins marquées par un *ethos* corporel plus viril, fait de détachement, de rudesse. Ces dispositions les rapprochent de certaines franges des mondes populaires féminins, comme les aides à domicile (Avril, 2014).

[2]Ces deux modes de suicide augmentent la probabilité d'un passage à l'acte abouti, l'ingestion de médicaments laissant davantage de chances de survie. L'indicateur du suicide est dépendant des techniques corporelles choisies pour mettre fin à ses jours.

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

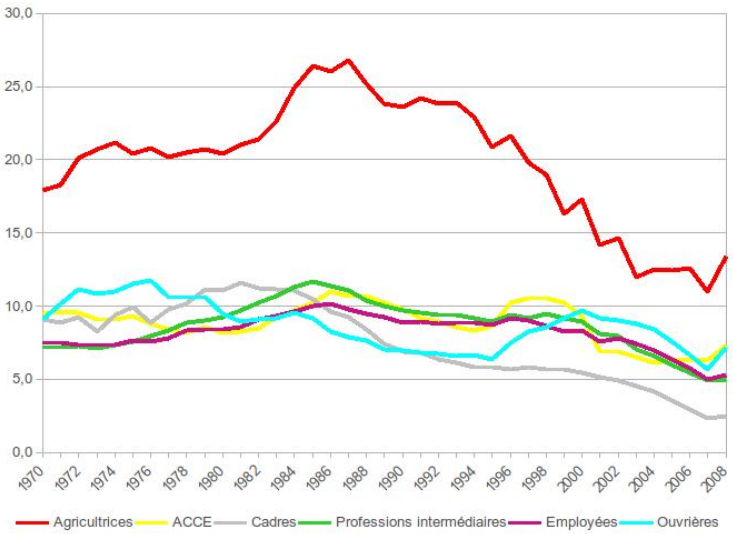


Figure 2 – Taux de suicide brut féminin (pour 100 000) par catégorie socioprofessionnelle en France métropolitaine entre 1970 et 2008 : moyenne mobile quinquennale
Source : données Cépidc 1970-2010/Recensements INSEE

Pour les pays à l'agriculture industrialisée, donc, le suicide paysan doit être considéré comme un fait social normal, au sens de structurel eu égard à la stabilité dans le temps de ce phénomène. Ce dernier est-il le produit de la modernisation agricole qui a entraîné la fin des sociétés paysannes (Mendras, 1967) ? Ces dernières ont été remplacées par le développement de la profession agricole qui se distingue par un ethos de chef d'entreprise intégré dans une économie de marché. Or, Emile Durkheim (1897) montrait dans son étude canonique du suicide que l'agriculture était le secteur économique qui connaissait le taux de suicide le plus bas, comparativement aux « métiers du commerce, des transports, de l'industrie ou des carrières libérales ». Il observait le même phénomène en Prusse, en Italie, en Belgique ou encore en Suisse, qu'il expliquait par les « anciens pouvoirs régulateurs qui encadraient encore les communautés paysannes » (Durkheim, 1897). Si l'on peut donc raisonnablement émettre cette hypothèse du lien entre modernisation et « sursuicide » agricole, nous ne pouvons malheureusement pas la tester faute de données disponibles. Il reste que ce phénomène peut être pensé comme un fait social stable dans le temps.

1.2 Le rural n'épuise pas l'analyse

L'épaisseur historique du phénomène étudié invite dès lors à privilégier les facteurs d'ordre structurel. Une propriété permanente de leur genre de vie porte sur leur lieu de résidence et de travail, à savoir le fait qu'ils habitent majoritairement dans des espaces ruraux. S'ils ne sont certes pas proportionnellement les plus nombreux dans ces territoires ruraux en France métropolitaine dans la mesure où ils sont dépassés par les ouvriers qui y représentent le « premier groupe d'actifs » (Mischi, 2013), la plupart d'entre eux habitent ces espaces alors que les ouvriers sont numériquement plus nombreux à habiter en ville qu'à la campagne. Or, la sociologie du suicide montre

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

que la mort volontaire est désormais plus probable dans les mondes ruraux. D'urbain à l'époque de Durkheim, le suicide s'enracine désormais dans le rural. Le suicide comme problème social affectant davantage les espaces ruraux se retrouve dans de nombreux pays : Etats-Unis (Zekeri & Kenneth 1995), Australie (Dudley *et al.*, 1998 ; Judd *et al.*, 2006), Royaume-Uni (Levin & Leyland, 2005), Chine (Zhang *et al.*, 2004), Pologne (Jarosz, 1999). Depuis les années 1980, les chercheurs en sciences sociales et en épidémiologie soulignent que le fait d'habiter en milieu rural accroît le risque de suicide en France métropolitaine (Jougla *et al.*, 2003 ; Grimaud *et al.*, 2004 ; Chauvin & Lebas, 2008).

Ces travaux ne contrôlent cependant pas la composition socio-professionnelle des différents territoires. En quoi le fait d'habiter majoritairement dans des communes isolées explique-t-il leur risque relatif plus élevé de suicide, notamment par rapport aux ouvriers ? Afin de dépasser la dichotomie entre urbain et rural, nous nous appuyons sur deux typologies qui appréhendent l'hétérogénéité des espaces ruraux : le zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER-2010) et la typologie générale des campagnes françaises (Hilal *et al.*, 2011). Or, la distribution des taux de suicide par catégorie socioprofessionnelle et par type de commune dans laquelle les individus résident montre que le rural n'épuise pas la compréhension du « sursuicide » agricole. Plus précisément, le type de commune dans lequel vivent les agriculteurs détermine nettement moins leur propension au suicide (Figure 3). En procédant à une lecture en lignes du tableau, on s'aperçoit que les agriculteurs affichent partout le taux de suicide le plus élevé. Qu'ils habitent dans des unités urbaines, dans des campagnes à la croissance économique incertaine ou dans le rural vieillissant, ils mettent volontairement fin à leurs jours de façon plus fréquente. Alors que le taux de suicide augmente nettement à mesure que l'on s'éloigne des grands pôles urbains pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles (1.5 fois supérieur dans les communes isolées par rapport aux grands pôles urbains, voire deux fois pour les cadres), ce gradient est d'une ampleur nettement moindre pour les agriculteurs (de l'ordre de 20 %). Le type de territoire dans lequel vivent les agriculteurs exerce donc une moindre influence sur leur propension au suicide. Si les inégalités tendent certes à se réduire dans les espaces ruraux, cela est exclusivement lié à l'augmentation du risque pour les autres CSP. Autrement dit, c'est parce que les autres catégories socioprofessionnelles sont particulièrement soumises à l'effet du « genre de vie rural » que l'écart avec les agriculteurs se réduit. Il reste que les agriculteurs restent globalement en haut de la hiérarchie des taux de suicide quel que soit le type d'espace rural considéré Ce n'est donc pas parce que les agriculteurs ont un « genre de vie rural » qu'ils se donnent davantage la mort.

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

Figure 3 – Taux standardisés de suicide (pour 100 000) par PCS, par typologie du ZAUER 2010 (2005-2009) et par la typologie des campagnes françaises. Source : Données Cépidc 2005-2009, 25-59 ans/ Fichier mobilité professionnelle 2007. Standardisation sur RP 2010

Typologie du ZAUER						
	Agriculteurs	Chef d'ent.	Cadres	Prof. Int.	Employés	Ouvriers
Grand pôle	19,7	10,4	4,3	9,1	13,4	14,4
Périurbain	20,7	15,2	5,4	9,4	18,2	19,3
Autre aire urbaine	19,6	14,4	7,5	12,4	19,5	19,0
Commune multipolarisée	23.0	17,8	8,2	11,8	23,3	23,5
Commune isolée	23,8	17.0	9,8	11,8	20,58	21,7
Typologie générale des campagnes françaises						
	Agriculteurs	Chef d'ent.	Cadres	Prof. Int.	Employés	Ouvriers
Unité urbaine	16.6	9.7	3.9	8.7	12.9	13.7
Campagne urbanisée	19.4	14.2	5.5	10.1	18.2	19.3
Campagne Industrielle	23.1	19.7	6.6	9.7	22.2	21.8
Campagne vieillissante	23.6	15.3	7.7	11.8	18.5	20.4

Ainsi, la stabilité dans le temps du sursuicide agricole se double d'une stabilité dans l'espace. On ne peut donc pas expliquer ce fait social par leur genre de vie rural. De fait, nous verrons dans la section suivante qu'une explication monocausale ne peut suffire à expliquer ce fait social. Trois configurations suicidogènes peuvent être distinguées pour mieux comprendre la propension plus élevée des agriculteurs à se suicider.

2 Les suicides des agriculteurs : des configurations suicidogènes distinctes

2.1 Le suicide lié à l'imbrication travail-famille

Partant du constat selon lequel le suicide en agriculture est un fait structurel, stable dans le temps, nous avons d'abord interrogé des propriétés stables de leur « genre de vie ». Nous nous sommes donc intéressés à une propriété stable de leur genre de vie, à savoir le fait que l'agriculture reste organisée sur une base familiale. L'imbrication étroite entre le travail et la famille, ou comme l'écrivait la sociologue Alice Barthez « le choc entre un rapport de travail et un rapport familial » (1982) constitue un trait relativement permanent de leur genre de vie. La famille régule encore doublement l'exercice de la profession, par le travail quotidien sur l'exploitation (84 % des actifs dans les fermes ont un lien familial avec le chef d'exploitation, voir (Zins *et al.*, 2012)) et par l'accès à la profession du fait de la « transmission intergénérationnelle du métier, du statut de chef d'entreprise et du patrimoine productif » (Bessière, 2010). Ainsi, l'agriculture reste « le secteur dont le recrutement endogène est le plus élevé, avec neuf agriculteurs sur dix qui ont la même position que leur père » (Hervieu & Purseigle, 2013). La modernisation agricole ne s'est pas faite contre la famille, mais a donné naissance à des dispositifs institutionnels qui réaffirment l'importance de l'exploitation familiale comme modèle d'organisation à promouvoir. Il ne faut donc

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

pas lire l'agriculture familiale comme un vestige du passé mais à l'inverse comme un *instrument de politique publique pour encourager le développement capitaliste.* Cet appui institutionnel permet à la transmission familiale de l'exploitation de demeurer le modèle de référence.

En quoi cette propriété peut-elle contribuer à la compréhension du suicide des agriculteurs ? C'est que cette régulation familiale de l'activité agricole place les agriculteurs – tout particulièrement les jeunes –, dans des tensions normatives très fortes. D'une part, ils se voient sommés de maintenir les attachements parentaux tout en assurant l'autonomie conjugale. Par l'unité de lieu des membres de la maisonnée exploitante, par les nécessités productives qui rendent l'aide familiale indispensable et par les formes sociétaires qui les associent juridiquement et leur font se partager le capital, cette autonomisation conjugale se fait donc sous contrôle ; cette norme croissante de l'épanouissement personnel, à laquelle les familles agricoles n'échappent pas, place alors les jeunes agriculteurs face à une véritable injonction contradictoire. La fragilité de leur position est d'autre part renforcée par une deuxième forme de tension : la conciliation de l'héritage personnel avec la revendication d'indépendance personnelle est de plus en plus malaisée à mesure que l'installation passe d'une logique de la reprise à celle de la création d'entreprise. Désormais, il s'agit de mettre en œuvre le projet personnel – en l'occurrence pour les cas de suicide rencontrés, le projet de couple –, tout en restant fortement dépendant du patrimoine foncier parental. Ce sont deux forces sociales, l'une fondée sur l'individualisation et l'autre sur la reproduction sociale, qui se télescopent au sein des familles agricoles, et par rapport auxquelles les agriculteurs qui se sont suicidés se trouvaient en position de médiateur. En tant que fils et conjoint, c'est sur eux que reposait l'unité de la maisonnée exploitante, rôle particulièrement malaisé au vu des contradictions sociales de ce modèle de l'exploitation familiale (Deffontaines, 2020). Ces suicides sont d'autant plus édifiants qu'ils frappent des individus intégrés professionnellement – adhérents syndicaux, reconnus par les pairs comme de « bons » techniciens, membres de coopératives d'utilisation du matériel agricole et de divers réseaux d'entraide –, et socialement. S'il est impossible d'évaluer statistiquement le poids d'une telle configuration, notre construction de trajectoires tend à indiquer que cette dernière se rencontre davantage chez les jeunes éleveurs. Cette caractéristique reflète le caractère plus familial de ces orientations productives (Giraud et Rémy, 2008), lié notamment au travail d'astreinte avec les bêtes.

2.2 Suicide et héritage refusé

La deuxième configuration se produit de l'autre côté de la pyramide des âges, chez les agriculteurs s'approchant de l'âge de la retraite et confrontés à la difficile transmission de leur exploitation. On observe en effet que le risque de suicide des agriculteurs par rapport à celui de la population générale augmente avec l'avancée en âge. Alors que le taux de suicide brut des agriculteurs de 45-54 est supérieur d'environ 20 % à celui de la population générale entre 2007 à 2011, ce ratio passe à 30 % pour les 55-64 ans (Source : données Santé Publique France issues de l'appariement entre les données MSA et Cépidc : 2007-2011). C'est que l'approche de la retraite ne signifie pas la même chose pour les agriculteurs, tant la transmission de l'exploitation reste l'horizon normatif qui « valide pleinement à sa juste valeur leur vie de travail » (Bessière,

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

2010). La souffrance des vieux paysans dont l'héritage était soit refusée par les enfants, soit acceptée au prix d'une profonde remise en cause de l'autorité paternelle, a été bien documentée sociologiquement (Bourdieu, 1991 ; Champagne, 2002). Les travaux de Michèle Salmona (1994) ou Dominique Jacques-Jouvenot (1997) montrent aussi que le processus de transmission redéfinit profondément les identités de chacun et entraîne des coûts psychiques pour l'ensemble des parties prenantes. Léguer l'exploitation, perdre son statut d'agriculteur exploitant exigent une redéfinition de l'image de soi, autant pour autrui que pour soi. Elles exigent aussi de perdre le contrôle sur ce qui a constitué l'œuvre de sa vie. La force de ce lien intergénérationnel est telle que « ne pas reprendre s'apparente, symboliquement tout au moins, à un crime contre les origines » (Jacques-Jouvenot, 1997). Le suicide des vieux paysans incarne le sentiment d'une *vie perdue* » face à l'héritage refusé de leur exploitation (Bourdieu, 1991 ; Champagne, 2002). Il trahit la tension entre l'injonction à transmettre à l'un de leurs enfants et la condition objective d'un héritage fréquemment refusé, à l'heure où l'on comptabilise quatre départs à la retraite d'agriculteurs pour une installation. Une telle configuration revêt par ailleurs une importance historique car elle permet d'éclairer le pic de suicide survenu entre les années 1980 et 2000 chez les agriculteurs, avec une hausse de leur taux brut de suicide de 50 % entre 1980 et 1985. Or, cette augmentation brutale et massive ne concerne que les paysans de plus de 55 ans. Cette combinaison d'un effet d'âge et de période est spécifique aux agriculteurs, comme le montre la figure 4 qui affiche le rapport entre le taux de suicide brut des agriculteurs et celui de la population générale, par âge et période quinquennales. Entre 1985 et 2000, le taux de suicide des agriculteurs de plus de 60 ans est trois fois supérieur à celui de leurs homologues en population générale. Nous sommes là face à un fait social qui doit être mis en relation avec les difficultés croissantes auxquelles ces derniers sont confrontés pour transmettre leur exploitation aux « jeunes » générations au cours de la période du milieu des années 1980 à la fin des années 1990. Cette période peut être considérée à de maints égards comme « l'apogée » de l'héritage refusé, c'est-à-dire de la phase la plus intense de la crise de reproduction de la paysannerie. Elle traduit le sentiment d'une vie perdue pour ces vieux paysans face à l'héritage refusé de leur exploitation (Bourdieu, 1991). C'est qu'une triple rupture se joue au tournant des années 1980 qui justifie le fait que l'on puisse parler d'âge d'or de l'héritage refusé : l'éviction des agriculteurs de plus de soixante ans par des politiques publiques telles que l'Indemnité Viagère de départ qui visent à restructurer l'agriculture française, diminution du nombre d'exploitations professionnelles alors qu'elles étaient au contraire en augmentation durant la première phase de la modernisation, et l'élévation du niveau de diplôme des jeunes agriculteurs qui tend à disqualifier les savoirs professionnels des anciens agriculteurs. Ces processus qui surgissent au milieu des années 1980 ont bouleversé les mécanismes classiques de reproduction sociale de la paysannerie.

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

	1970-1975	1975-1980	1980-1985	1985-1990	1990-1995	1995-2000	2000-2005	2005-2010
30-35	1.5	1.2	1.0	1.0	0.9	1.2	1.4	1.0
35-39	1.2	1.2	1.0	1.1	0.9	1.1	1.2	1.0
40-44	1.2	1.3	1.2	0.9	1.0	1.1	1.2	1.0
45-49	1.3	1.4	1.3	1.6	1.2	1.3	1.1	1.1
50-54	1.4	1.7	1.6	1.8	1.5	1.0	1.5	1.0
55-59	1.6	1.8	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.2
60-64	1.8	1.8	2.1	3.3	3.4	3.4	0.8	1.1

Figure 4 – Rapport entre le taux de suicide brut masculin des agriculteurs et celui de la population générale, par âge et période quinquennale
Source : données Cépidc 1970-2010/Recensements INSEE

Ainsi, l'enjeu de la transmission et la difficulté à voir son exploitation « reprise » du fait du processus continu de concentration foncière rendent les agriculteurs s'approchant de l'âge de la retraite particulièrement vulnérables. La phase intense d'héritage refusé s'est traduite par une hausse très forte du risque de suicide parmi les agriculteurs de plus de cinquante-cinq ans. Le rapprochement entre ces deux faits sociaux révèle les coûts psychiques de la politique de modernisation de l'agriculture qui organise la disparition des vieux paysans afin de favoriser les exploitations rentables. La mise en évidence d'une telle régularité est un enjeu fondamental pour les politiques de modernisation agricole à l'échelle internationale, qui tendent à s'appuyer sur le départ forcé des paysans les plus âgées pour accélérer la restructuration foncière mais qui en méconnaissent les coûts psychiques.

2.3 Le suicide comme point ultime d'une carrière de l'individu disqualifié

Alors que les deux premières configurations renvoient à des individus intégrés familialement, la troisième s'attache à une dimension plus classique en sociologie du suicide, qui relie ce dernier à la question de l'isolement social. Le suicide égoïste décrit par Durkheim comme « variant en raison inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu » est le type qui a très majoritairement retenu l'attention des sociologues au fil de la réception de son œuvre.

L'attention portée à la question du déficit d'intégration permet de comprendre pourquoi les « petits » exploitants se suicident davantage. En effet, le risque de suicide est inversement proportionnel à la taille de l'exploitation conduite par l'agriculteur (mesurée par le nombre d'hectares, à défaut de données plus précises). Ainsi, les agriculteurs installés sur moins de cinquante hectares ont 1.5 fois plus de risque de se suicider que ceux installés sur plus de deux cent hectares, et ce à âge, sexe et orientation productive identiques (Figure 5)

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

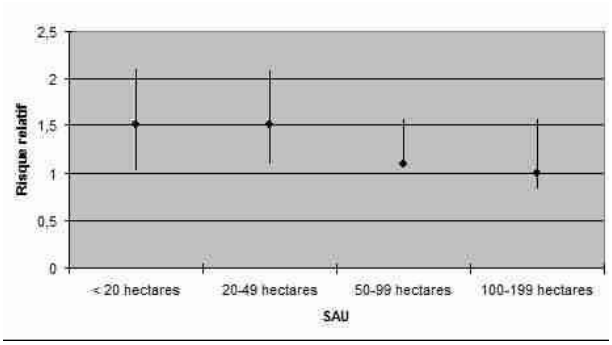


Figure 5 – Régression de Poisson estimant le risque relatif de suicide par surface de l'exploitation. Source : données Santé Publique France, MSA-Cépidc 2007-2011

Or, les « petits » agriculteurs se retrouvent moins fortement enserrés par les diverses institutions. L'intégration domestique d'abord, connue pour avoir un effet protecteur, faiblit à mesure que la taille de l'exploitation sur laquelle l'individu est installé diminue : les petits exploitants sont davantage concernés par le célibat définitif (Giraud, 2013). Mais le « déficit d'intégration » des « petits » exploitants ne se limite pas à la sphère domestique, il implique plus généralement les institutions professionnelles : moins sollicités par les technico-commerciaux des coopératives (Villemaine, 2016), moins engagés dans les syndicats et autres organismes de défense de la profession (Le Guen, 2008), mis à distance des Coopératives d'utilisation du Matériel Agricole.

Les statistiques, cependant, invitent à dépasser une vision du déficit d'intégration en termes de stocks de liens sociaux pour saisir de façon dynamique la rupture des liens sociaux. C'est ce que suggère la distribution des taux de suicide par état matrimonial et par orientation productive, indicateur choisi pour sa disponibilité mais aussi parce que le sens commun médiatique a imposé le célibat agricole comme un trait caractéristique du « genre de vie » des agriculteurs. Si le mariage protège du suicide les groupes sociaux agricoles, les veufs et les divorcés affichent une propension plus élevée à la mort volontaire que les célibataires[3] (Figure 6).

Orientation productive	Célibataire	Marié	Veuf/divorcé
Bovins	58,4	49,8	103,7
Bovins-lait	70,5	41,5	122,4
Grandes cultures	34,3	29,5	58,3
Maraîchage,horti.	55,1	31,5	119,2
Polyculture	53,7	39,8	137,2
Viticulture	43,4	27,2	69,3

Figure 6 – Taux de suicide brut par orientation productive et par état matrimonial (pour 100 000). Source : données Santé Publique France, MSA-Cépidc 2007-2011

[3]Le contrôle par ce nombre restreint de variables est conditionné par leur disponibilité. Nous n'avions pas d'autres variables disponibles, notamment des informations qui auraient permis de renseigner la dimension de l'exploitation comme la SAU.

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

Au-delà de l'isolement, c'est donc la rupture des liens sociaux qui mérite d'être étudiée.

Nous illustrons ce processus, qui se noue autour d'un accident biographique, par le portrait de Jean-Claude, dont la trajectoire nous a été renseignée par une travailleuse sociale qui l'a étroitement accompagné (à raison d'une visite par semaine) au cours des six derniers mois de son existence. L'entretien a lieu quelques semaines après son décès.

Installé avec son frère sur une exploitation de 300 hectares depuis le début des années 1990, Jean-Claude est par ailleurs marié et a quatre enfants. L'exploitation, grande et considérée par les institutions agricoles comme performante, ne connaît pas de difficultés économiques, jusqu'à la survenue d'un tournant biographique dans l'existence de Jean-Claude. Son fils se tue en 2008 dans un accident de voiture, mort qu'il se reprochait fortement : « ce jour là ils avaient prévu de faire les foins et son fils avait prévu de sortir et il lui avait dit *"non, tu feras les foins avec moi"* et le fils avait dû se rebeller, il avait pris la voiture et c'est là qu'il est parti ». Sa carrière alcoolique semble bien débuter quelques temps après cet événement, et c'est autour de celle-ci que vont se jouer la rupture de ses liens sociaux. En novembre 2014, sa femme décide de le quitter. Son cousin, qui habite à proximité et avec qui il s'entend bien, et son frère, inquiets quant à un risque de passage à l'acte, signalent sa situation à la travailleuse sociale de la Mutualité Sociale Agricole du secteur, qui est mon informatrice. Celle-ci note dès la première rencontre des signes dépressifs : alcoolisation importante, larmes, forte dévalorisation de soi. Cette honte de soi mine, durant ces cinq mois précédant son suicide, l'ensemble des relations sociales qui le tenaient. La phase ultime que constitue le suicide, en mars 2015, intervient au moment où la rupture du lien central s'institutionnalise : le divorce, prononcé trois jours avant son suicide, lui fait comprendre que le point de non-retour est atteint. La force de l'institution juridique est de consacrer la rupture de ce lien, de lui donner une consistance symbolique qui fait dire aux individus qu'un retour en arrière est impossible.

Si l'alcoolisme est une variable structurante qui accompagne leur trajectoire vers le suicide, elle doit bien être lue comme une pathologie de l'isolement plus que comme une cause initiale de leur mal-être ; l'alcool est pour eux un anxiolytique qui ne dit pas son nom. Surtout, l'interconnaissance d'un village où tout le monde se connaît se retourne littéralement contre eux : l'individu fuit le regard des autres, se soustrait à toute possibilité de jugement qui pourrait être fait sur lui, s'enferme dans son domicile. De liens protecteurs, ils deviennent des liens destructeurs, aggravant l'état de détresse dont ils ne peuvent se soustraire, comme si aucun lieu ou réseau ne pouvait simplement devenir neutre socialement afin qu'ils puissent se reconstruire.

Conclusion

Si la propension plus élevée des agriculteurs à se suicider doit bien être considérée comme un fait social au regard de la régularité dans le temps et dans l'espace de ce phénomène, l'explication de ce dernier est plurielle. On ne peut en effet réduire la compréhension du sursuicide agricole par leur genre de vie rural. Est-ce à dire qu'il faille chercher l'explication du côté des difficultés professionnelles que traversent les agriculteurs ? L'enquête de terrain nous a d'abord conduit vers une caractéristique de

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

la profession, celle de la régulation familiale de l'activité agricole, à travers les suicides de jeunes agriculteurs soumis à des exigences normatives opposées ou de vieux paysans confrontés à l'héritage refusé. Or, l'ensemble des discours publics qui traitent du suicide des agriculteurs passent totalement sous silence cette question fondamentale, que la dimension en apparence privée condamne à rester confinée. Pourtant, ce n'est pas de relations strictement individuelles dont il s'agit, mais bien du modèle consacré par l'État d'agriculture familiale. Si ce modèle qui jouît d'une légitimité sociale et politique exceptionnelle sert les intérêts de l'économie de marché dans la mesure où il permet une production à moindre coût des biens et services fournis par l'agriculture, il fait peser sur les travailleurs des conditions d'emploi de moins en moins socialement supportables.

Cette dernière configuration invite à être prolongée par des travaux appréhendant de façon dynamique et multidimensionnelle les processus sociaux conduisant des individus à se donner volontairement la mort, car leur connaissance reste très parcellaire du fait de la pauvreté des données. En effet, la recherche affronte un « squelette stéréotypé de variables *(âge, sexe, état matrimonial) ».* La connaissance du suicide par profession, par exemple, ne peut pas dépasser le niveau 1 de la nomenclature des PCS[4]. La sociologie du suicide pourra toutefois s'appuyer très prochainement sur une base de données particulièrement novatrice et riche qui permettra d'analyser plus finement la fabrique des inégalités sociales face au suicide, à savoir l'EDP-Santé. Cette cohorte repose sur l'appariement des données de l'Echantillon Démographique Permanent avec les fichiers des causes de décès du Cépidc, mais également les données de remboursement des soins médicaux du SNIIRAM (par exemple les consommations d'anti-dépresseurs) et les données d'hospitalisation (par exemple les tentatives de suicide donnant lieu à hospitalisation).

Bibliographie

Barthez, Alice, *Famille, travail et agriculture,* Economica, Paris, 1982.

Bessière, Céline, *De génération en génération : arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac,* Raisons d'agir, Paris, 2010.

Bourdieu, Pierre (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales* vol. 62-63, Éditions de Minuit, Paris, p. 69-72. DOI : 10.3406/arss.1986.2317

Bourdieu, Pierre (1991), « Une vie perdue. Entretien avec deux agriculteurs béarnais », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales,* vol. 90, Éditions de Minuit, Paris, p. 29-36. DOI : 10.3406/arss.1991.2994

Champagne, Patrick, *L'héritage refusé : la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000,* Éditions du Seuil, Paris, 2002.

Chauvin, Pierre ; Lebas, Jacques (2007), « Inégalités et disparités sociales de santé en France », *in* Bourdillon, François ; Brucker, Gilles ; Tabuteau, Didier, *Traité de santé publique*, Flammarion, Paris, p. 331-341.

[4]Les données de suicide par catégorie socioprofessionnelle sont par ailleurs très fragiles. Leur codage selon les huit catégories usuelles (« agriculteurs », « artisans, commerçants et chefs d'entreprise », « cadres et professions intellectuelles supérieures », « professions intermédiaires », « employés », « ouvriers », « retraités » et « autres personnes sans activité professionnelle ») est assez nettement entaché d'incertitudes : en comparant ces données du Cépidc avec la Cohorte pour la surveillance de la mortalité par profession (où la variable CSP provient de l'Echantillon Démographique Permanent), l'information n'était similaire, dans ces deux fichiers, que pour 49 % des individus sur la période 2000-2006. Il nous faut toutefois signaler que l'information était nettement plus fiable pour la catégorie des agriculteurs exploitants (Rey *et al.* ; 2013).

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

Cohidon Christine ; Santin, Gaëlle ; Geoffroy-Perez, Béatrice ; Imbernon, Ellen (2010), « Suicide et activité professionnelle en France », *Revue d'épidémiologie et de santé publique,* vol. 58, No 2, Elsevier Masson, Paris, p. 139-150. DOI : 10.1016/j.respe.2010.01.001

Deffontaines, Nicolas (2019), « Comment enquêter qualitativement sur le suicide ? », *Genèses,* vol. 117, No 4, Belin, Paris, p. 94-108. DOI : 10.3917/gen.117.0094

Deffontaines, Nicolas (2020), « Le suicide fataliste revisité. Les agriculteurs : une loupe sociale pour l'étude de ce type oublié », *Sociologie,* vol. 11, No 2, Presses Universitaires de France, Paris, p. 113-129. DOI : 10.3917/socio.112.0113

Dudley, Michael J. ; Florio, Tony M. ; Kelk, Norman J. ; Howard, John P. ; Waters, Brent G. (1998), « Suicide among young Australians 1964-1993 : an interstate comparison of metropolitan and rural trends », *Medical Journal of Australia,* vol. 169, No 2, Australasian Medical Publishing, Sydney, p. 77-80.

Durkheim, Émile, *Le suicide. Étude de sociologie [1897]*, Presses Universitaires de France, Paris, 2002.

Gallagher Lou M. ; Kliem Carol ; Beautrais Annette L. ; Stallones Lorann (2008), « Suicide and occupation in New-Zealand », *International journal of Occupational and environmental health,* vol. 14, No 1, Hanley & Belfus, Philadelphia, p. 45-50. DOI : 10.1179/oeh.2008.14.1.45

Jarosz, Maria (1999), « Suicide as an indicator of desintegration of the Polish Society », *Polish Sociological Review*, No 127, Polish Sociological Association, Warsaw, p. 427-444.

Giraud, Christophe (2013), « Là où le célibat blesse : L'estimation du célibat en milieu agricole », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, vol. 94, No 4, NecPlus, Paris, p. 367-396. DOI:10.4074/S196 696071301401x

Giraud, Christophe ; Remy, Jacques (2008), « Les choix des conjoints en agriculture », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, vol. 88, No 3, NecPlus, Paris, p. 21-46. DOI : 10.3406/reae.2008.1946

Hervieu, Bertrand ; Purseigle, François, *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Paris, 2013.

DATAR (2011), https://shs.hal.science/hal-00911232/, « Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM) », https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00911232 /document (consulté le 20/01/2024). DOI : hal-00911232, version 1

Jacques-Jouvenot, Dominique, *Choix du successeur et transmission patrimoniale,* L'Harmattan, Paris, 1997.

Jougla, Eric ; Pequignot, Françoise ; Le Toullec, Alain ; Bovet, Martine ; Mellah, Marc (2003), « Épidémiologie et histoire de la prévention du suicide », *ADSP,* vol. 12, No 45, Presses de l'EHESP, Rennes, p. 31-38.

Judd, Fiona ; Cooper, Anne-Marie ; Fraser, Caitlin ; Davis, Julian (2006), « Rural suicide : people or place effects ? », *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, vol. 40, No 3, Blackwell Science, England, p. 208-216. DOI : 10.1080/j.1440-1614.2006.01776.x

Grimaud, Olivier ; Bayat, Sahar ; Chaperon, Jacques (2004), « Mortalité urbaine et rurale en Bretagne », *Santé publique, vol. 16*, No 3, S.F.S.P., France, p. 499-508. DOI : 10.3917/spub.043.0499

Judd, Fiona ; Jackson, Henry ; Fraser, Caitlin ; Murray, Greg ; Robins, Garry ; et Komiti, Angela (2006), « Understanding suicide in Australian farmers », *Journal of Society of Psychiatry and Psychiatric Epidemiology,* vol. 41, No1, Springer International, Berlin, p. 1-10. DOI : 10.1007/s00127-005-0007-1

Khireddine-Medouni, Imane ; Breuillard, Eleonore ; Bossard, Claire (2016), « Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011 », rapport de l'Institut de veille sanitaire (INVS), *Santé publique France, Saint-Maurice.*

Le Guen, Roger (2008), « L'engagement professionnel agricole, entre militantisme et services », *Pour*, vol. 196-197, No 1-2, GREP, Dijon, p. 196-197. DOI : 10.3917/pour.196.0114

Levin, Kate ; Leyland, Alastair (2005), « Urban/rural inequalities in suicide in Scotland : 1981-1999 », *Social science and medicine*, Vol. 60, No 12, Pergamon, Oxford, p. 2877-2890. DOI : 10.1016/j.socscimed.2004.11.025

McIntosh, Wendy LiKamWa ; Spies, Erica ; Stone, Debora ; Lokey Colby ; Trudeau, Aimée-Rika ; Bartholow, Brad (2016), « Suicide rates by occupational group – 17 states, 2012 », *MMWR. Morbidity and mortality weekly report*, vol. 65, No 25, Centers for Disease Control, Atlanta, p. 641-645. DOI : 10.15585/mmwr.mm6525a1

Mendras, Henri, *La fin des paysans,* SEDEIS, Paris, 1967.

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403

Rey, Gregoire ; Rican, Stéphane ; Luce, Danièle ; Menvielle, Gwenaelle ; Jougla, Eric (2013), « Measuring social inequalities in cause-specific mortality in France : comparison between linked and unlinked approaches », *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, vol. 61, No 3, Masson, Paris, p. 221-231. DOI : 10.1016/j.respe.2012.11.004

Salmona, Michèle, *Souffrances et résistances des paysans français,* L'Harmattan, Paris, 1994.

Stark, Cameron ; Belbin, Alan ; Hopkins, Paddy ; Gibbs, Diane ; Hay, Alistair ; Gunnell, David (2006), « Male suicide and occupation in Scotland », *Health Statistics Quaterly,* No 29, The Stationery Office, London, p. 26-29.

Villemaine, Robin. *Le conseil agricole coopératif à l'épreuve de l'environnement : Une enquête en Champagne-Ardenne*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Bourgogne, 2016.

Zekeri, Andrew ; Wilkinson, Kenneth (1995), « Suicide and rurality in Alabama communities », *Social Indicator Research, vol.* 36, No 2, Springer Nature, Berlin, p. 177-190.

Zhang, Jie ; Conwell, Yeates ; Zhou, Li ; Jiang, Chao (2004), « Culture, risk factors and suicide in rural China : a psychological autopsy case control study », *Acta Psychiatrica Scandinavica*, vol. 110, No 6, Wiley-Blackwell, United States, p. 430-437. DOI : 10.1111/j.1600-0447.2004.00388.x

Zins, Laurent ; Doresse, Isabelle ; Delattre, Patrice ; Letoublon, François ; Dedieu, Marie-Sophie ; Giroux, Gisèle ; Masero, José (2012), « Recensement agricole 2010 : Un million d'actifs permanents », *Agreste–Primeur,* No° 276, Ministere de l'agriculture, France

Published in : JACQUES-JOUVENOT, Dominique ; MARTIN, Yoann (dir.), *Santé et mal-être en agriculture*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005403, doi : 10.17184/eac.9782813005403